

Cultes à Eysins

octobre 2004 à janvier 2005

Octobre	03	culte	à 10h00
	24	culte	à 09h15*
Novembre	07	culte	à 09h15
	21	culte rassembleur	à 09h15*
Décembre	05	culte	à 09h15*
	19	culte rassembleur avec les enfants d'Eysins	à 10h00
Janvier	02	culte du souvenir	à 10h00
	16	culte de jeunesse	à 19h00
	30	culte	à 09h15*
	30	concert	à 17h00

* culte avec sainte cène.

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.



Bonheur et tristesse

Ils sont nés:

<i>David BACHELARD</i>	<i>né le 5 mai 2004</i>
<i>Antoine ETIER</i>	<i>né le 12 mai 2004</i>
<i>Samuel DELEDEVANT</i>	<i>né le 19 juin 2004</i>
<i>Paulin VIRET</i>	<i>né le 27 juillet 2004</i>
<i>Matteo CLEAK</i>	<i>né le 24 août 2004</i>

Ils se sont mariés:

Mme Maria VIANA DOS SANTOS
et *M. Eduardo LORENZO CASTRO* le 12 juin 2004

Elles ont fêté:

Mme Emma Valet-Seiler, ses 95 ans
le 20 septembre 2004

Mme Dorina Déglise, ses 80 ans
le 1er octobre 2004

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:
Josette Olivier (tél. 022/361 83 35)
ou Edith Glauser (tél. 022/361 43 08).

Marché de Noël

Nous vous rappelons que la 5ème édition du marché de Noël se tiendra sur la place du village **le samedi 11 décembre 2004.**

Pour toutes les personnes intéressées à tenir un stand de bricolages, artisanat, peinture, brocante, produits agricoles ou décorations florales ou autres vous pouvez vous inscrire au moyen du coupon réponse ci-dessous et nous le retourner d'ici **le 15 novembre 2004** au bureau du Greffe.



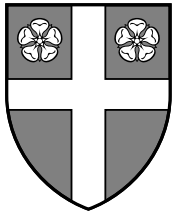
Je participerai au marché de Noël le 11 décembre 2004

Je tiendrai un stand de.....

Nom: Prénom:.....

Adresse:

Date:.....Signature:.....



Faites connaissance avec...

Olivier Irrera

Il y a une année, Olivier Irrera fondait son club de karaté à Eysins. Un passionné de 32 ans qui était tombé lui-même dans la soupe de cet art martial à 13 ans. L'Ecole de karaté de Eysins a pour vocation d'enseigner un karaté traditionnel et authentique axé sur la rigueur, et dont l'optique étant d'aider chaque pratiquant à dépasser ces limites. L'expérience démontre que ce travail porte toujours ces fruits et aujourd'hui, l'Ecole de Karaté pour enfants se porte très bien avec quelques vingt tout-jeunes membres.



Olivier s'occupe simultanément d'une structure plus importante à Gland où il forme des jeunes très prometteurs, dont 3 ont récemment obtenu leur grade de ceinture noire à l'âge de 13-14 et 15 ans. Par sa grande pédagogie et sa gentillesse,

il a toujours à cœur de faire progresser les élèves dans un axe rigoureux, certes, mais cela se traduit, de la part des élèves, par une impressionnante fidélité au cours et un engagement passionné de la pratique du karaté. Une qualité d'enseignement et une qualité d'écoute qui est en constante progression. Cette com-

plixie synergie entre le professeur et les élèves est, sans aucun doute, l'élément fort de la structure.

Cette énergie a été mise en mouvement il y a dix ans grâce à l'impulsion de R. Casaburi, Président pour la Suisse de la «World Shotokan Institute» avec lequel Olivier prépare avec détermination son 4ème Dan. Et c'est avec cette

même passion et persévérance qu'il se rend plusieurs fois par mois à l'étranger pour se perfectionner et notamment en Italie où il suit l'enseignement des Grands Maîtres de la discipline.

Informations associatives

Pour les Aînés de la Paroisse de la Dôle

Soleil d'Automne

Les activités de Soleil d'Automne reprennent en octobre. Le programme est à votre disposition auprès de Mme Edith Glauser, 022 – 361.43.08

Renseignements et inscriptions:

Olivier IRRERA,
Instructeur 3ème DAN

Place Longemalle
1262 Eysins

Tél. 079/543 26 06 ou 022/362 30 48

Manifestations à Eysins

Sortie des aînés

La traditionnelle sortie de nos Aînés, organisée par la Société de Développement, a connu, cette année encore, un vif succès.

De bon matin et sous un soleil resplendissant, une quarantaine de personnes ont pris le car, conduit par M. Ferrara, pour une destination surprise.....qui s'est avérée être Le Lindaret, aussi connu sous le nom de «Village des Chèvres»,



Mais avant de voir poindre quelques oreilles et bouts de cornes, une pause-café à St-Jeoire, a permis à tous de voir, ou revoir, ce charmant village de Haute-Savoie.



Départ à la retraite

Une bonne centaine d'habitantes et habitants d'Eysins, ont répondu à l'invitation de la Municipalité et se sont retrouvés le 31 août dernier pour trinquer à la santé de M. Longchamp et le remercier pour les 39 années, et un peu plus, passées au service de notre village.

Moments d'émotion, moments de rire aussi.....



Manifestations à Eysins... suite



Au revoir et bonne retraite. Merci M. Longchamp.

Les pompiers

Les pompiers recrutent toujours des personnes motivées, sympas désirant s'intégrer à la vie de notre village par une activité utile et dynamique.

Au menu: 4 exercices par année et une course

Dès la fin de la formation, possibilité de fonctionner au sein d'un groupe d'intervention (jour et nuit).

Renseignements et inscription jusqu'au 15 novembre 2004 auprès de:

Jacques OLIVIER
capitaine
022/361 25 59

Joseph KUPLER
lieutenant
079/704 94 34

Laurent JAQUIER
lieutenant
022/361 55 36



Légende pompiers course à Gênes?

Le Conseil communal en direct

Le Conseil communal s'est réuni le 15 septembre 2004. Plusieurs objets étaient présentés aux Conseillers:

Préavis municipal n° 27 concernant la demande de crédit extrabudgétaire pour la participation de la Commune d'Eysins, dans le cadre du programme de valorisation du Massif de la Dôle, au financement des infrastructures du télésiège «DAPPES – DÔLE», de Fr. 50'908.– (participation au capital de la Société Télé-Dôle SA de Fr. 10'182.– et subside/agio de Fr. 40'726.–)

Depuis de nombreuses années le projet de modernisation des installations de la Dôle occupe les esprits des différents responsables régionaux. De nombreuses hypothèses ont été explorées pour relancer l'attractivité de la station vis-à-vis de l'évolution de la demande de la clientèle familiale. La perspective liée à l'obligation légale de fermer certaines installations arrivées en bout de vie a contraint ces mêmes responsables à activer la recherche de solutions. La motivation principale repose sur la place qu'occupe dans le patrimoine régional la Dôle et ses installations ainsi que la proximité de ces installations par rapport à un bassin de population important. La plupart des habitants qui ont grandi dans la région ont appris à skier sur les pentes de la Dôle.

L'objectif principal ou la clé de voûte du projet de valorisation du massif de la Dôle est le **remplacement d'un télésiège par un télésiège** de 4 places débrayable avec station intermédiaire. Cette réalisation garantira un accès facile pour tous les âges au domaine skiable. Si la procédure se déroule normalement, l'ouverture du télésiège est programmée pour décembre 2005.

Ce projet pourrait sembler particulier pour la commune d'Eysins, notre commune n'étant ni propriétaire foncier, ni territorial à l'emplacement du nouveau télésiège, ce qui est le cas de certaines des collectivités publiques du district, elle est par contre concernée par le massif de La Dôle. En effet, l'image de notre commune et plus particulièrement de notre région, est indissociablement liée à la montagne qui nous surplombe et que l'on voit loin à la ronde.

Dès lors, au moins autant que les habitants des 22 communes dont les conseils communaux et généraux ont déjà accepté ce préavis, la première acceptation datant de mai 2004, et par la-même le projet de valorisation du massif de la Dôle, il nous semble essentiel d'appuyer cette démarche qui a une réelle importance pour l'ensemble de la population de notre district, afin de pouvoir continuer d'offrir des loisirs de proximité à l'ensemble de notre bassin de population. C'est surtout vrai pour les écoles qui auront ainsi un lieu d'apprentissage du ski et autres sports hivernaux, équipé d'infrastructures modernes et efficaces, pour les familles qui n'ont, pour certaines, pas les moyens financiers d'aller skier dans les Alpes vaudoises, valaisannes ou françaises.

Les Conseillers communaux ont approuvé le préavis n° 27 à une très large majorité avec 2 avis contraires et 2 abstentions.

Préavis municipal n° 28 concernant l'agrément de la demande de naturalisation de Madame et Monsieur Manuella et Jean-Pierre Revel, s'étendant à leurs trois enfants: Justine, Margaux et Thomas.

Les Conseillers communaux ont approuvé le préavis n° 28 à une très large majorité.

Préavis municipal n° 29 concernant l'agrément de la demande de naturalisation de Madame Janet Genton

Les Conseillers communaux ont accepté le préavis n° 29 à une très large majorité.

Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc.:



Commune d'Eysins • 1262 Eysins
Tél. 022/361 34 95 • Fax 022/362 64 39
info@eysins.ch

Infos municipales

État civil

Dès le 1er octobre 2004, les municipalités n'auront plus à délivrer les actes d'origine.

Pour obtenir ce document, vous devrez vous adresser directement à:

Office État Civil de Nyon
Rue César-Soulié 5
1260 Nyon

Heures d'ouverture:

Lundi, jeudi, vendredi:
09h00 à 11h30 / 14h00 à 16h00
mardi: 09h00 à 11h30 / 14h00 à 18h00
mercredi: 09h00 à 11h30 / fermé
Tél.: 022/557 51 41 - Fax: 022/557 51 42

Infos municipales

Elections complémentaires

Suite à la démission de Mme Francesca Magna Eichmann et de M. Jacques Olivier, de leur fonction de Municipal, nous vous informons que le week-end du **28 novembre 2004** se tiendront les élections complémentaires de deux conseillers municipaux ou conseillères municipales. En cas de second tour, la date est fixée au week-end du **19 décembre 2004**.

L'arrêté préfectoral est affiché au pilier public depuis le 8 octobre 2004 et le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé

au **lundi 18 octobre 2004 à 12 heures** au Greffe municipal pour le **1er tour**

en cas de **second tour**, le **lundi 29 novembre 2004 à 12 heures** au Greffe municipal.

Le bureau du Greffe municipal sera exceptionnellement ouvert les jours mentionnés ci-dessus de 10h. à 12h. pour recevoir les listes des candidats aux élections.

Matériel de vote

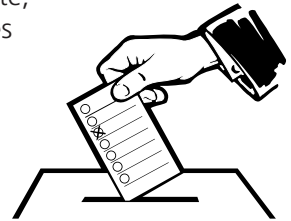
Les électeurs recevront à la maison leur matériel de vote par correspondance

dans la semaine du 1er au 5 novembre 2004 pour le 1er tour (avec le matériel pour les votations fédérales et cantonales)

le vendredi 10 décembre 2004 au plus tard en cas de second tour

Procédure de vote

Les électeurs doivent faire parvenir leurs bulletins de vote, soit par la poste, soit en les déposant dans la boîte aux lettres prévue à cet effet devant le bâtiment de l'administration communale ou directement au bureau du Greffe, jusqu'au



dimanche 28 novembre 2004 à 10.30 heures pour le 1er tour

dimanche 19 décembre 2004 à 10.30 heures en cas de second tour

ou se rendre au bureau de vote situé dans le bâtiment de l'administration communale, rue du Vieux-Collège:

1er tour: dimanche 28 novembre 2004, ouverture de 10h.30 à 11h.45

en cas de second tour: dimanche 19 décembre 2004, ouverture de 10h.30 à 11h.45

Le Bureau du Conseil Communal

Informations associatives

«La petite fourchette» renaîtra-t-elle ?

L'année scolaire 2003/2004 a été un réel succès pour la cantine scolaire. En 110 jours, plus de 40 enfants se sont vu servir près de 2500 repas. Ce chiffre correspond à une progression d'environ 30% par rapport à l'année scolaire précédente et démontre, une fois de plus, le besoin d'une telle structure dans un village comme le nôtre.



Cependant, la solution adoptée jusqu'ici, soit une forme de quasi bénévolat, arrive en bout de course. Le nombre de personnes prêtes à s'investir pour le fonctionnement de la cantine ne permet tout simplement plus d'assurer son existence et l'activité va être suspendue dès les vacances d'automne.

Un nouveau comité se met en place et travaille déjà sur une solution qui permette un redémarrage rapide de la cantine, sur des bases différentes et plus professionnelles.

Afin d'explorer toutes les voies possibles, le comité de la cantine souhaite entrer en contact avec des personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine de l'enfance et/ou de la cuisine et prêtes à s'investir, moyennant une rémunération à convenir, de deux à quatre heures par jour, trois ou quatre fois par semaine.



Les personnes intéressées peuvent contacter Madame Sylvie Pollak (022/362 75 84) ou Madame Carole Probst (022/755 65 89)